



## ASSEMBLÉE ANNUELLE

**Dimanche, 3 juillet**

**de 9 h à 11 h 30**

**à la Mairie de Duhamel**

Tous les membres de l'APLG sont convoqués à cette rencontre annuelle qui nous permettra de faire le point sur des sujets qui vous préoccupent. Le Maire de Duhamel sera disponible pour répondre à vos questions.

Dès **8 h 30**, des bénévoles seront disponibles pour accueillir ceux et celles qui voudront en profiter pour devenir membre, renouveler leur adhésion ou obtenir leur bouteille stérilisée pour une analyse d'eau.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal de 2015
  3. Rapport financier
  4. Rapport du président
  5. Plage Sud
  6. Réfections majeures des chemins
  7. Élection du C.A.
  8. Préoccupations des membres
- Période de questions

## GESTION DE LA PLAGE

Une bonne partie de l'assemblée annuelle de l'an dernier avait été consacrée à la présentation d'une ébauche de projet qui permettrait à la Municipalité de Duhamel de devenir propriétaire et gestionnaire du site de la Sépaq au Sud du lac. En contrepartie du transfert de propriété, la Sépaq exigerait un changement de zonage qui lui permettrait de vendre certaines parcelles du terrain pour des résidences privées. La Sépaq désirait l'appui de l'APLG à cet égard, ce que l'association était prête à faire à certaines conditions.

À ce jour, la Sépaq n'a pas réussi à obtenir les approbations nécessaires, soit des ministères concernés ou de la Municipalité. Quoique le projet puisse être modifié et éventuellement voir le jour, son avenir est incertain. Plutôt que de renouveler notre entente annuelle avec la Sépaq quant à la gestion du terrain, l'APLG a demandé à la Municipalité, au début de mai, de prendre la gestion à sa charge. À sa séance du 3 juin, le conseil municipal a donné un mandat à la directrice générale de négocier une entente avec la Sépaq.

Sans transfert de propriété à la Municipalité, l'accès public à long terme n'est pas assuré mais il ne l'était pas plus par des ententes annuelles avec l'APLG. Par contre, la Municipalité a amplement plus de moyens à sa disposition pour gérer cet endroit, que ce soit en personnel, en équipements ou en capacité d'exercer l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre.

Nous croyons qu'un tel dénouement serait à l'avantage non seulement de nos membres mais de toute la population de Duhamel.

On nous informe que les négociations entre la Sépaq et la Municipalité se déroulent bien. Une telle entente pourrait être en vigueur pour cette saison. Le Maire pourra nous mettre à jour à ce sujet lors de notre assemblée annuelle du 3 juillet.

## NOUVELLES EN BREF

- Après deux ans de répit, l'APLG reprendra la collecte d'échantillons d'eau pour mesurer en laboratoire le phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle, dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs. Nous ferons trois prélèvements, en juin, juillet et août, au centre du lac. Nous continuons aussi à prendre régulièrement des mesures de transparence de l'eau au centre du lac et dans la baie des îles.
- Suite aux suggestions faites lors de précédentes assemblées annuelles, l'APLG a installé 4 ballons épouvantail sur l'île la plus au Sud, dans la baie des îles. Espérons que cette mesure réduira le nombre de goélands qui s'y installaient en grand nombre jusqu'à la fin juillet.
- Vous verrez bientôt des pancartes le long des chemins aux quatre coins du lac à l'effigie de notre nouveau logo. ([Aperçu](#))
- Suite à la crue des eaux ce printemps certains objets sont partis à la dérive sur le lac. Par l'entremise de l'APLG, des propriétaires ont pu retrouver leurs biens, soient des sections de quai, une glissoire et un voilier. Nous remercions les gens qui ont contribué à cet exercice.

Rappelez-vous qu'il est recommandé de ne pas nourrir les canards, les outardes ou les goélands. Protégeons ainsi la qualité de nos plages et du littoral de notre lac.

**Bonne saison estivale**

## LE REMOUS du LAC GAGNON

Juin  
2016



Association des propriétaires  
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec  
J0V 1G0  
[www.aplg.ca](http://www.aplg.ca)

## Conseil d'administration 2015-2016

**André Brossard, président**  
**Marc Dumouchel, vice-président**  
**Pierre-Émile Rocray, secrétaire**  
**Jay Tardif, trésorier**  
**Bernard Bélanger**  
**Charles de Maisonneuve**  
**Marc Dufour**  
**Anne Wells**

**Responsable des bouées :**  
**Gérard Bodard**

**Contact:** [info@aplg.ca](mailto:info@aplg.ca)

## Membership

Quelque 320 membres ont payé leur cotisation annuelle au moment de publier. C'est un peu plus que le niveau habituel pour cette période de l'année. Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de payer son adhésion annuelle de 15 \$ lors de l'assemblée annuelle, le dimanche matin, 3 juillet, à la Mairie de Duhamel.

Il est toujours possible de vérifier si votre cotisation annuelle est payée en consultant la [liste des membres](#) sur notre site web.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui appuient l'APLG, soit par leurs mots d'encouragement ou simplement en maintenant leur membership au fil des nombreuses années d'existence de votre association de propriétaires.

## ANALYSES D'EAU

Nous offrons de nouveau cette année à nos membres de faire analyser leur eau de robinet et l'eau de baignade. Les conditions sont les mêmes que par les années passées.

Les membres peuvent réserver une ou plusieurs bouteilles stérilisées à [info@aplg.ca](mailto:info@aplg.ca). Les bouteilles et les instructions pour prendre votre échantillon, seront distribuées à la table du secrétariat, le matin de l'assemblée annuelle de l'APLG, à la Mairie de Duhamel, le **dimanche 3 juillet**, à partir de **8 h 30**. Vous devrez alors déboursier le coût de l'analyse, soit 30 \$ par échantillon d'eau de robinet, et 10 \$ par échantillon d'eau de baignade. Ces prix sont environ la moitié du prix régulier.

Il faudra prélever l'échantillon le jour même, le **dimanche**, et le retourner au dépanneur Poliquin au village, **avant 20 h, ce dimanche, le 3 juillet**. Nous acheminerons les échantillons au laboratoire le lundi matin. Vos résultats vous seront acheminés par la poste directement du laboratoire.

Nous désirons continuer à publier l'ensemble des résultats sous forme d'un tableau statistique, tout en conservant la plus grande confidentialité des données individuelles. Le formulaire contient une autorisation à cet effet. N'oubliez pas de cocher la case en question au bas du formulaire. Ainsi, l'association peut offrir non seulement un service aux participants mais aussi de l'information pertinente à tous les riverains. Les [résultats des années précédentes](#) sont disponibles sur notre site web.

L'APLG fera ses analyses habituelles de la qualité de l'eau de baignade, vers la fin juillet. Nous prendrons une cinquantaine d'échantillons le long des rives du lac. Les résultats seront publiés sur notre site web et dans une prochaine édition du Remous.

## RÉFECTION DES CHEMINS

Tel que mentionné dans le Remous de décembre dernier, des travaux majeurs seront entrepris par la Municipalité au cours des cinq prochaines années pour mettre aux normes certains secteurs de notre réseau routier. Le coût total de ces travaux pourrait atteindre 2,5 million de dollars.

Un premier volet d'un million de dollars a été approuvé par le Conseil municipal le 3 juin 2016. Il s'agit surtout de refaire l'infrastructure d'un tronçon prioritaire constitué par une partie du ch. Tour du lac, au Sud du village, la rue Principale, et le ch. du lac Gagnon Ouest. La majorité de ces travaux, sur le ch. du lac Gagnon Ouest se feront entre le village et l'intersection avec le ch. du lac Gagnon Est. Ces travaux pourraient débuter cette année. Le financement de ce volet proviendrait de 800 000 \$ en subventions, et d'un emprunt de 200 000 \$ remboursable sur 20 ans, aux frais de tous les contribuables de Duhamel, vu qu'il s'agit d'un secteur à caractère régional.

Un deuxième volet de 1,5 million de dollars est à l'étude. Les travaux devraient s'échelonner sur la période 2017-2019, à raison de 500 000 \$ par année. Il s'agit toujours de refaire les infrastructures mais de chemins locaux, moins prioritaires. Certaines parties de ces travaux pourraient bénéficier de subventions d'environ 50 pour cent des coûts. Les chemins visés englobent la Pointe-à-Baptiste, le secteur de la Grande Baie, le ch. Preston (lac Simon), et le ch. du lac Doré Nord. Les résidents de chacun de ces secteurs ont été conviés par la Municipalité à une séance de consultation publique.

La première de ces rencontres a eu lieu vendredi dernier, le 10 juin, au sujet du secteur de la Pointe-à-Baptiste. Le Maire a présenté un résumé des travaux et un portrait financier du projet. Il s'agit d'élargir la chaussée à 6,5 m, déplacer des poteaux, ajouter du gravier, remplacer des ponceaux, excaver des fossés, empierrement des ponceaux et de

certaines fossés, et traitement de surface (pavage). Trois scénarios ont été présentés, allant d'une couverture partielle à une couverture totale du secteur. Les coûts varieraient de 358 000 \$ à 549 000 \$ selon les scénarios. Après les subventions, la facture imputée au secteur varierait de 89 500 \$ à 137 250 \$. Financé sur 20 ans, la taxe spéciale annuelle pour chaque propriétaire serait de 112 \$ à 172 \$.

Une forte préférence a été exprimée à l'encontre de travaux de ce genre dans tout le secteur au Nord du camping. On n'en voit pas la nécessité. On y verrait même des désavantages en termes d'environnement et de coûts. Par contre on ne s'est pas objecté aux travaux proposés sur le ch. de la Pointe-à-Baptiste et sur le ch. Camille Poliquin, jusqu'au ch. du camping, ou au ch. de l'Épervier. Le chemin est déjà plus large et muni de fossés dans ce secteur qui est plus achalandé, surtout à cause du camping.

De plus, la tarification à l'unité, tel que proposée, a été remise en question. Il ne serait pas équitable que le camping ne contribue pas plus qu'un simple propriétaire alors qu'il serait de loin le plus grand utilisateur du secteur rénové. Il faudrait envisager une tarification qui prendrait en compte l'importance de cet utilisateur unique.

La prochaine séance de consultation aura lieu à la Mairie le 17 juin à 19 h30. Il sera question du secteur de la Grande Baie. Enfin, deux autres rencontres auront lieu la fin de semaine suivante pour le ch. Preston et le ch. du lac Doré Nord.

Nous devrions donc avoir une meilleure idée de l'évolution de ce projet important au début du mois prochain, lors de notre assemblée annuelle du 3 juillet. Ce serait un bon moment pour faire le point, en compagnie du Maire, ou pour simplement s'enquérir des commentaires de ceux qui n'auraient pu se présenter aux séances de consultation.